

Newsletter PAQTE

édition mars 2022 en Loire-Atlantique

Mot de Madame la sous-préfète

Depuis 3 ans, le **Pacte avec les Quartiers pour toutes les Entreprises (PAQTE)** a été lancé pour agir en faveur des habitants des quartiers prioritaires sur les 4 axes : l'accès aux stages de 3ème, l'alternance, le recrutement ou encore les achats responsables. A ce jour, **33 entreprises de la Loire-Atlantique, de tous secteurs et de toutes tailles, se sont engagées dans ce cadre.**

Votre mobilisation s'est particulièrement matérialisée durant la crise sanitaire, par **des dons de matériel informatique** au profit des jeunes et des familles en difficultés pour favoriser la continuité éducative et **par l'accueil de stagiaires de 3ème.**

Les chiffres indiqués dans le bilan ci-après démontrent toute votre implication.

Je tiens à saluer **votre engagement essentiel**, aux côtés des pouvoirs publics locaux, pour assurer un développement utile en faveur des habitants des quartiers. Il convient désormais de conforter l'effort collectif et déployer des actions indispensables à la mise en lien entre nos territoires prioritaires et les besoins des entreprises de recrutement dans ce contexte économique défavorable à l'emploi.

Notre ambition est de poursuivre cette dynamique en 2022 : fédérer, valoriser et mobiliser les entreprises en faveur de l'inclusion en renforçant l'engagement des signataires du PAQTE et en mobilisant de nouvelles entreprises du territoire.

Nous renforcerons également nos interventions sur les axes du PAQTE, notamment, celui des **stages qualifiants** pour les jeunes en Lycées professionnels, dans la continuité du webinaire réalisé en juin 2021, avec le lycée professionnel Léonard de Vinci; l'axe des achats responsables et sociaux avec **la plateforme du marché de l'inclusion**, enfin, les questions de lutte contre les discriminations à travers des ateliers de sensibilisation, ainsi que d'autres actions dans le cadre du dispositif « un jeune une solution », pour satisfaire les besoins des entreprises en matière de recrutement et de valorisation des compétences des jeunes

Un grand merci

Nadine CHAÏB

Sous-préfète chargée de mission pour la politique de la Ville et à l'insertion économique et sociale.

L'engagement des entreprises en 2021

33

entreprises
signataires

Mise en place de parcours
d'accueil pour les stagiaires
de 3ème

182

alternants accueillis issus
des QPV

stagiaires de 3ème
accueillis

145

84%

des entreprises engagées
dans une politique d'achats
responsables

Formation à la non-
discrimination pour les
tuteurs d'alternants

Retour sur l'action "Détour de quartier aux Dervallières"

Le 7 octobre dernier a eu lieu la 3ème édition du « Détour de quartier » à la Maison de Quartier des Dervallières. A l'initiative de l'association Entreprises dans la Cité et en partenariat avec FACE Loire Atlantique, *Les entreprises pour la Cité* et la CPME, cet événement a pour but de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs associatifs qui agissent dans le quartier et les entreprises du territoire, notamment les signataires du PAQTE en Loire-Atlantique.

Plusieurs structures ont répondu présentes à ce moment très convivial qui s'est tenu sous la forme d'un petit déjeuner d'interconnaissance professionnelle. Au total, 22 participants ont représenté leur structure : D-Clic, CEMEA, Ville de Nantes, Atelier de Bricolage des Dervallières (ABD), Babel44, Mairie de Nantes, association Les Deux Rives, l'Accoord, La Poste, Tipiak, Adecco, Le Cabinet d'avocats Fidal, la société d'informatique DSI, Abalone, La Déléguée du Préfet, la CGPME, Les Entreprises pour la Cité, Entreprises dans la Cité et FACE Loire Atlantique.

Après un tour de chaise en trois minutes de chaque structure « Qui êtes-vous, quelles sont vos attentes pour ce matin ? », la matinée a été rythmée autour de trois thématiques d'échanges : pôle Emploi-Insertion, pôle découverte des métiers et pôle investissement citoyen sur des actions d'intérêt général (dons, mécénats...).

Ces échanges ont été restitués sous forme de post-it qui ont permis de recenser les pistes d'actions et les axes d'amélioration.

Quelques actions concrètes à mettre en place :

- Favoriser la découverte des métiers auprès des jeunes du quartier par des immersions en entreprises
- Promouvoir les stages de 3ème pour les jeunes collégiens et des stages qualifiants pour les lycées professionnels
- Favoriser la mobilité : modes de transport...



La poursuite de la dynamique en 2022

Après deux années rythmées par la crise sanitaire, notre ambition est de poursuivre la dynamique de mobilisation des entreprises autour des **4 axes d'engagement** : **sensibiliser, former, recruter et acheter** et autour d'enjeux telles que **les métiers en tension, les stages qualifiants** et l'insertion des jeunes des filières professionnelles.



Merci de votre soutien en faveur des habitant.e.s des quartiers !

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Jean NGODI
Responsable Partenariats et Développement
FACE Loire-Atlantique
jngodi@facela.fr
06 60 98 77 90

Jenna LECLERCO
Directrice régionale
Les entreprises pour la Cité
jenna.leclercq@reseau-lepc.fr
06 98 23 23 31